

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

N° W21-822436

A 78830

### Maladie

Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

15451

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Abdakir Ghazali

Date de naissance :

21/03/1990

Adresse :

Casablanca, Résidence Absorb soufia

Tél. :

0628588263

Total des frais engagés :

485,5

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Ghali Ghali  
Hépato - Gastro - Entérologue  
2d Al Qods, Rés. les Princes « B »  
Eg. Appt 4 - Ain chock - Casablanca  
05 22 52 50 94 - GSM : 07 06 14 35 74

Cachet du médecin :

12 OCT. 2023

Date de consultation :

MR ADDAKIRI EL Nohdi Age: 23 ans

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

Affection de

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

13 OCT. 2023



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2 OCT. 2023	Cf	1	300,00	INPE 001242644 INPE - Institut National de la Phléologie Rd. Al Qods, Rés. les Princes « B » Rme Etg. Appt 4 - Ain chock Casablanca • 05 22 52 50 94 - GSM : 07 06 13 35 72

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
X 09209172	12/10/23	185,50

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **VOLET ADHERENT**

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Dr. GHAILANE Ghizlane

Spécialiste des Maladies de L'appareil Digestif et du Foie  
Estomac - Intestins - Foie - Proctologie

Endoscopie Digestive (Fibroscopie gastro - Duodénale et Coloscopie)

Echographie Abdominale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancien Médecin au Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd



# الدكتورة غيلان غزلان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي والكبد  
المعدة - الأمعاء - الكبد - البواسير

الفحص الداخلي بالمنظار للمعدة والأمعاء

الفحص بالصدى

خريجة كلية الطب بجامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

طبيبة سابقاً بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد



Casablanca le : 12/10/2023

LOT	223482	1
EXP	10 202	
PPV	46.00	

Mr ADDAKIRI ELMEHDI / 23 ans et 6 Mois

## ORDONNANCE

64110

### 1) RANCIPHEX 20 MG

1 cp x 2/j pdt 7 j 20 min avant repas

46100

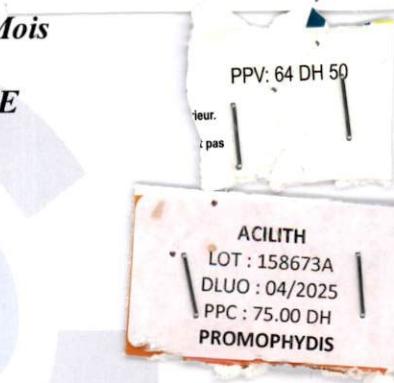
### 2) DIGESTINE

1 gel le matin 20 min avant repas

25102

### 3) ACILITH CP EFF

1 cp 3 fois/ jour après repas



Ghailane Ghizlane

Hépato - Gastro - Enterologue  
Résidence les Princes «B»  
Bd. Al Qods, Fès les Princes - Casablanca  
Appt 4 - Ain Chock - 06 14 35 74  
05 22 52 50 94 - Gsm: 07 06 14 35 74